



## Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 2.1

<b>Demande n° :</b>	2018-2470
<b>Demande :</b>	Nouveau produit de fabrication; modifications apportées à la garantie relative aux propriétés chimiques
<b>Produit :</b>	Maquat 2420-80CN
<b>Numéro d'homologation :</b>	33483
<b>Matières actives (m.a..) :</b>	n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16) chlorure d'ammonium de benzyle de diméthyle et chlorure de didécyl diméthylammonium
<b>Numéro de l'ARLA :</b>	<b>3010429</b>

### But de la demande

Le but de la présente était de d'homologuer la formulation de fabrication contenant des sources homologuées de n-alkyl (40% C12, 50% C14, 10% C16) de chlorure d'ammonium de benzyle de diméthyle et de et chlorure de didécyl diméthylammonium.

### Évaluation des propriétés chimiques

Le Maquat 2420-80CN est préparé sous forme de solution contenant du n-alkyl (40% C12, 50% C14, 10% C16), du chlorure d'ammonium de benzyle de diméthyle à 32 % et du chlorure de didécyl diméthylammonium à 48 %. Cette préparation commerciale a une densité relative de 0,9189 et un pH de 6,9. Les données requises sur la chimie relativement au Maquat 2420-80CN ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

### Évaluations sanitaires

Le Maquat 2420-80CN a une toxicité aiguë élevée par voie orale et une faible toxicité aiguë par voie cutanée. Il était corrosif pour les yeux et la peau des lapins et ne produisait pas de réaction d'hypersensibilité lorsqu'il était testé chez des cobayes par le biais de la méthode Buehler. Une demande de dispense a été accordée pour l'étude de toxicité aiguë par inhalation basée sur la toxicité aiguë élevée par voie orale et le fait que le produit est corrosif à la fois pour les yeux et pour la peau. Par conséquent, le Maquat 2420-80CN est considéré comme de toxicité aiguë élevée par voie respiratoire.

Les évaluations professionnelles et les évaluations de résidus n'étaient pas requises pour la présente demande.

## **Évaluations environnementales et évaluations de la valeur**

Les évaluations environnementales et les évaluations de la valeur n'étaient pas requises pour la présente demande.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis, et a jugé les renseignements suffisants pour appuyer l'homologation du Maquat 2420-80CN.

## Références

### PMRA

#### Document

Number	Référence
2892306	2018, Product Identification, DACO: 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4 CBI
2892307	2016, Product Chemistry of Maquat 2420-80% - Group A, DACO: 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.3.1 CBI
2892308	2015, Titrimetric Determination of Quaternary Ammonium Salts in Maquat 2420-80%, DACO: 3.4.1 CBI
2892309	2016, Product Properties of Maquat 2420-80% - Group B, DACO: 3.5.1, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 CBI
2892310	2016, Storage Stability and Corrosion Characteristics for Maquat 2420-80%, DACO: 3.5.10, 3.5.14 CBI
2892311	2015, Maquat 2420-80% Physical and Chemical characteristics - Viscosity at 45oC, DACO: 3.5.9 CBI
2892312	2002, Acute Oral Toxicity Study of Maquat 2420-80%, Lot#21001J, EPA Reg. #10324-127 OPPTS 870.1100, DACO: 4.6.1
2892313	2002, Acute Dermal Toxicity Study of Maquat 2420-80%, Lot#21001J, EPA Reg. #10324-127 OPPTS 870.1200, DACO: 4.6.2
2892314	2002, Acute Eye Irritation Study of Maquat 2420-80%, Lot#21001J, EPA Reg. #10324-127 OPPTS 870.2400, DACO: 4.6.4
2892315	2002, Acute Skin Irritation Study of Maquat 2420-80%, Lot#21001J, EPA Reg. #10324-127 OPPTS 870.2500, DACO: 4.6.5
2892316	2004, Skin Sensitization Study of Maquat 2420-80%, Lot#21001J, EPA Reg. #10324-127 OPPTS 870.2600, DACO: 4.6.6
2892317	2018, Acute Toxicology Summaries, DACO: 4.1,4.6.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.